



Lille, le 28 Février 2023

Le Crédit Agricole Nord de France agit en faveur de la promotion de la diversité et de la mixité.

Le programme « jeunes talents au féminin », et une attention particulière portée à l'équilibre des rémunérations tout au long des moments de vie dans l'entreprise sont autant d'illustrations de l'engagement de la Caisse Régionale sur l'égalité femme-homme.

Ces actions permettent aujourd'hui d'afficher, au titre de l'exercice 2022, un index égalité femmes-hommes de 94 points sur un maximum de 100 points. Cela représente une amélioration de 5 points par rapport à la situation du 31/12/2021.

Cet index de la CR s'appuie sur les 5 indicateurs suivants :

- L'écart de rémunération selon l'âge et la catégorie de l'emploi (note obtenue de 39 sur 40)
- L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (note obtenue de 20 sur 20).
- L'écart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes (note obtenue de 15 sur 15)
- Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité (note obtenue de 15 sur 15 sur points)
- La répartition entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations (note obtenu de 5 sur 10).

La part des femmes au sein des instances dirigeantes (comités décisionnels) est de 39,7% pour 14,3% de femmes parmi les cadres dirigeants, soit une part d'homme de 60,3% au sein des instances dirigeantes pour 85,7% d'hommes parmi les cadres dirigeants.

Cette amélioration significative de notre index est la conséquence naturelle de notre mobilisation et des actions entreprises par notre le Crédit Agricole Nord de France depuis plusieurs années.